

Leslie Maison (SEV-TPG)  
Alain Clémence (SSP)

Aux membres du Conseil ASRO

### Rapport de vérification des comptes ASRO 2021

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons effectué un contrôle des comptes de l'ASRO pour l'exercice 2021 clôturé au 31 décembre.

L'examen du bilan montre un bénéfice de 3'985.00 F. La fortune s'établit à 27'128.93 F et les liquidités disponibles à 37'209.23 F (compte CCP).

#### *Comparaison 2020-2021*

La comparaison des deux comptes d'exploitation montre une nouvelle baisse de l'usage de la photocopieuse, déjà relevée l'an dernier. Même si elle a occasionné quelques perturbations dans la facturation et sa réception (communication facturée à double puis rectifiée), la révision de la facturation et de la présentation comptable permet d'éviter des problèmes de trésorerie et facilite la lecture de la comptabilité.

Nous avons effectué les contrôles suivants pour l'exercice 2021 :

- soldes des comptes en ouverture et fermeture
- actifs et passifs transitoires
- pièces justificatives et leur comptabilisation pour toutes les rémunérations, y compris les déductions sociales et leur paiement à l'OCAS
- sondage aléatoire de pièces justificatives

A l'exception d'une erreur bénigne (fiche de salaire) qui a été rectifiée, nous n'avons pas trouvé d'erreurs dans la saisie et la tenue de la comptabilité. Par conséquent, nous proposons d'approuver les comptes 2021 et d'en donner décharge au comptable de l'ASRO qui les a effectués.

Nous suggérons de séparer les pièces justificatives des relevés du CCP pour faciliter leur contrôle.

Genève, le 1<sup>er</sup> février 2022



Leslie Maison (SEV-TPG)



Alain Clémence (SSP)